



Conseil municipal du 28 mai 2024

AIGONDIGNE

Procès-verbal de séance

Annexe :

- Support de présentation

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit du mois de mai à 20h30, les membres du Conseil municipal, ont été légalement convoqués le 22 mai 2024 en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes de Mougou, place de la Mairie, 79370 Aigondigné

Nombre de membres	24
Nombre de membres présents	19
Procurations	04
Nombre de membres votants	23

Convoqués :

AIMON Céline, AUDÉ Laurent, BAUMGARTEN Christian, BOURDIER Christine, COUSSET Alain, DAGUTS Karine, DIDIER Emilien, DOBIOT Philippe, DUMORTIER Roselyne, GOMES-TEXEIRA François, GUILLORIT Mikaël, HIPEAU Gaëlle, LARGEAU Vanessa, LE BARS Arlette, LECULLIER Lysiane, MAGNE Didier, MARTINEZ Olivier, NOIZET Michel, RIVAULT Pierre, ROUXEL Patricia, TEXIER Fernando, THIBAUT Evelyne, TROCHON Patrick, ZAPATA Laurie.

Étaient représentés :

AUDE Laurent à Patricia ROUXEL, DAGUTS Karine à Christian BAUMGARTEN, HIPEAU Gaëlle à DIDIER Emilien, NOIZET Michel à MAGNE Didier

Étaient absents (excusés et non excusés) :

RIVAULT Pierre

La séance débute à 20 h 43.

Madame Céline AIMON est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Madame le maire ouvre la séance et énumère les pouvoirs.

Madame le maire demande au Conseil municipal le rajout d'un point non inscrit à l'ordre du jour : Accompagnement des communes par l'ANCT pour les outils numériques.

Le Conseil municipal approuve cet ajout à l'unanimité.

MAPA

1. Maîtrise d'œuvre pour la construction d'un Centre de Pompiers Intercommunal ; **Délibération 2024_054**

Rapporteur : Madame Patricia ROUXEL

Madame le Maire expose qu'il y a lieu de lancer un Marché à Procédure Adaptée restreinte pour le choix de la maîtrise d'œuvre de la construction d'un futur Centre de Pompiers Intercommunal.
Cette procédure restreinte permet de constituer une liste de prestataires.

Madame le Maire présente l'étude de faisabilité concernant les deux scénarios envisageables :

Conseil municipal du 28 mai 2024 – Procès-verbal

Page 1 sur 7

- Réhabilitation de l'existant
- Construction d'un nouveau CPI

Le choix de construction d'un nouveau CPI a reçu un avis favorable du Bureau municipal et de la Commission Grands Projets du 16 avril 2024 après présentation du Cabinet d'Architectes « TEMIS » et approuvé par le Conseil municipal du 30 avril 2024.

Le lieu d'implantation envisagé serait situé sur le pôle d'attractivités René Gaillard.

Madame le Maire propose de choisir la maîtrise d'œuvre avant de débiter une prochaine phase au cours de laquelle les choix de type de construction devront bénéficier d'un arbitrage avant le début des travaux.

Débat :

Monsieur Olivier MARTINEZ demande si les prestataires listés connaissent le cahier des charges.
Madame le maire précise ce qui est contenu dans l'appel d'offre.

Conclusion :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :

- APPROUVE Madame le lancement du Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un centre d'incendie et de secours (CIS Le Lambon)
- AUTORISE Madame le maire à signer tout acte y afférent

2. Entretien de la voirie communale 2024

Délibération 2024_055

Rapporteur : Madame Patricia ROUXEL

Madame le Maire expose que tous les ans un Marché à Procédure Adaptée est prévu pour l'entretien courant de la voirie communale et présente la liste des voies communales présentant des dégradations importantes :

- Route du Grand Ry à Aigonny
- Route de Montailon à la Gorchonnière, Chemin Champ Las, Route de Triou à Gascougnolle à Mougou
- Route de la Cigogne à Thorigné

L'entreprise ATVRD chargé de la maîtrise d'œuvre estime le coût à 193 860 € HT pour l'année 2024.

Madame le Maire précise que dans le Marché une partie en tranche conditionnelle est soumise à l'accord des Communes limitrophes concernées.

Débat :

Madame Christine BOURDIER exprime que la route de Gascougnolle est principalement utilisée et détériorée par les engins agricoles qui se rendent à la coopérative. D'où son interrogation sur un éventuel partage des frais d'entretien de cette voirie.

Madame Patricia ROUXEL répond que malheureusement, cette voie étant communale, c'est à la commune de l'entretenir.

Madame BOURDIER exprime également des réserves sur la route de Grand Ry, pour faire la totalité de la route, attendu qu'elle peu utilisée par les Aigondignois, essentiellement par les habitants de Prailles, les chasseurs et les agriculteurs.

Monsieur François GOMES suggère de mettre cette voie en sens interdit.

Madame le maire rappelle que depuis longtemps, ces voies n'ont pas été entretenues. A certains endroits, elles présentent un caractère dangereux. Ainsi, en cas d'accident et de défaut d'entretien, la responsabilité de la commune pourrait être engagée.

Monsieur François GOMES suggère également de réduire le tonnage sur cette voie.

Madame le maire affirme que la commune ne peut pas tout entretenir en même temps mais un peu chaque année.

Néanmoins, il est possible de lancer un marché global sans faire de distingo entre les budgets de fonctionnement et d'investissement.

Monsieur François GOMES propose que la route de Grand Ry soit placée en tranche conditionnelle.

Madame le maire dit également que les communes mitoyennes seront sollicitées.

Conclusion :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, des membres présents et/ou représentés :

- APPROUVE le lancement d'un marché présenté pour l'entretien de la voirie communale.
- AUTORISE Madame le maire à signer tout acte y afférent
-

3.Fourniture de gaz naturel

Délibération 2024_056

Rapporteur : Madame Patricia ROUXEL

Madame le maire expose que les différents bâtiments de la Commune principale de Mougou sont desservis par le réseau de gaz naturel.

Le contrat souscrit auprès de TOTAL ENERGIES, d'une durée d'un an, expire le 31 juillet 2024.

Madame le maire propose de lancer deux consultations avec prise de décision avant le 31 juillet 2024 :

- Pluriannuelle sur 3 ou 4 ans
- Annuelle du 01/08/2024 au 31/07/2025

Débat :

Monsieur Patrick TROCHON exprime le fait que la consultation annuelle ne nous lie pas.

Monsieur François GOMES exprime également que, d'un point de vue budgétaire, l'option annuelle est plus favorable.

Conclusion :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :

- APPROUVE le lancement de la consultation
- AUTORISE Madame le maire à signer tout acte y afférent

FINANCES

1. Plan de financement fonds de solidarité :

- **Etudes de sol de l'aménagement voirie – Av. Etienne Girard et Route Ricardo**

Délibération 2024_057

Rapporteur : Madame Patricia ROUXEL

Madame le maire expose que les travaux liés à l'aménagement de l'Avenue Etienne Girard et Route Ricardo nécessitent des études de sol préalables (amiante, déflexion, ...).

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre des « études » du fonds de solidarité départementales à destination des communes.

Suivant le devis ci-dessous :

- Ginger : diagnostic de la voirie pour 6 270,00 €

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

ORIGINE (Préciser la nature)	MONTANT DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE	POURCENTAGE	MONTANT DE LA SUBVENTION ESCOMPTEE
Conseil départemental : Solidarité départementale 2022-2026 : étude	6 270.00	50%	3 135.00
Autofinancement : Emprunt Fonds propres		50%	3 135.00
TOTAL EN HT	6 270.00		6 270.00

Conclusion :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :

- APPROUVE les plans de financement exposés ci-dessus,
- AUTORISE Madame le maire à solliciter une subvention au titre du fonds de solidarité départementale pour les communes 2022-2026 portant sur l'étude et à signer tout acte y afférent.

2. Plan de financement fonds de solidarité : Travaux de toitures et chaudières

Délibération 2024_058

Concernant les travaux sur diverses toitures ainsi que la chaudière d'Aigonney, ce projet serait susceptible également de bénéficier d'une subvention au titre des travaux du fonds de solidarité départemental à destination des communes.

Suivant les devis ci-dessous pour un total de : 79 409.55 €HT

Nature des dépenses	Nom du prestataire	Montant (HT)
Travaux toit membrane bibliothèque de Thorigné	Attila	3 771,21 €
Travaux toit zinc Mairie de Mougou	Attila	19 968,74 €
Travaux toit bâtiment ancien "multiservices"	Bati 79	10 463,59 €
Travaux modification chaudière Aigonney	Enerj2C	15 708,95 €
Travaux toit "maison Roulet"	Vigneau maçonnerie	25 216,40 €
Travaux gouttière "maison Roulet"	Vigneau Benoit	4 280,66 €

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

ORIGINE (Préciser la nature)	MONTANT DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE	POURCENTAGE	MONTANT DE LA SUBVENTION ESCOMPTEE
Conseil départemental : • Solidarité départementale 2022-2026 : étude	79 704,78	50%	39 704,78
Autofinancement : • Emprunt • Fonds propres		50%	39 704,78
TOTAL EN HT	79 704,78		79 704,78

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :

- APPROUVE les plans de financement exposés ci-dessus,
- AUTORISE Madame le maire à solliciter une subvention au titre du fonds de solidarité départementale pour les communes 2022-2026 portant sur l'étude et à signer tout acte y afférent.

INFORMATIONS GENERALES

1. Candidature à l'accompagnement numérique proposé par l'ANCT :

Délibération 2024_059

Rapporteur : Madame Patricia ROUXEL

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires propose aux communes de moins de 3500 habitants un accompagnement numérique sur mesure, totalement gratuit et en complément des services informatiques mutualisés avec l'EPCI Mellois en Poitou.

Madame le maire soumet au Conseil municipal l'autorisation de candidater officiellement par le biais d'une délibération.

Conclusion :

- APPROUVE le projet de candidature à l'accompagnement numérique de l'ANCT,
- AUTORISE Madame le maire à signer tout acte y afférent.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Compte Rendu du Bureau municipal du 16 avril 2024**
- **Tableau du Conseil municipal**

DÉPARTEMENT
DEUX SEVRES
ARRONDISSEMENT
NIORT
Effectif légal du conseil municipal
29

COMMUNE : AIGONDIGNÉ

Communes de 1 000
habitants et plus

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL (art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

- 1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
- 2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
- 3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	Mme	ROUXEL PATRICIA	31/03/1974	26/05/2020	29
Premier adjoint	Mme	BIRAUD VANESSA EP. LARGEAU	10/09/1976	30/01/2024	24
Deuxième adjoint	M	RIVAULT PIERRE	18/07/1951	26/05/2020	28
Troisième adjoint	M	DIDIER EMILIE	28/11/1984	26/05/2020	28
Quatrième adjoint	Mme	LECULLIER LYSIANE	18/10/1971	26/01/2021	26
Cinquième adjoint	M	COUSSET ALAIN	18/10/1963	26/05/2020	28
Sixième adjoint	Mme	LE BARS ARLETTE	15/03/1947	26/05/2020	28
Septième adjoint	M	BAUMGARTEN CHRISTIAN	06/02/1958	30/01/2024	23
Huitième adjoint	Mme	ZAPATA LAURIE	05/01/1985	26/03/2024	23
Conseiller	Mme	DUMORTIER ROSELYNE	09/05/1947	15/03/2020	815
Conseiller	M	DOBIOT PHILIPPE	02/08/1955	15/03/2020	815
Maire délégué	Mme	THIBAUT EVELYNE	06/02/1957	15/03/2020	815
Conseiller	M	NOIZET MICHEL	04/04/1961	15/03/2020	815
Maire délégué	M	TROCHON PATRICK	16/03/1964	15/03/2020	815
Conseiller	M	GOMES FRANCOIS	03/07/1964	15/03/2020	815
Conseiller	M	MAGNE DIDIER	17/11/1965	15/03/2020	815
Conseiller	M	TEXIER FERNANDO	05/02/1967	15/03/2020	815
Conseiller	Mme	AIMON CELINE	14/11/1967	15/03/2020	815
Maire délégué	Mme	BOURDIER CHRISTINE	19/01/1969	15/03/2020	815
Conseiller	Mme	DAGUTS KARINE	26/07/1970	15/03/2020	815
Conseiller	M	AUDE LAURENT	13/05/1977	15/03/2020	815
Conseiller	M	GUILLORIT MIKAEL	05/03/1978	15/03/2020	815
Conseiller	M	MARTINEZ OLIVIER	13/04/1978	15/03/2020	815
Conseiller	Mme	HIPEAU GAELE	29/09/1979	15/03/2020	815

Cachet de la Mairie :



Certifié par le Maire.
A Aigondigné, le 15 mai 2024

Rouxel

¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint ou conseiller).

Envoyé en préfecture le 15/05/2024
Révisé en préfecture le 15/05/2024
ID : 793-2024-0430-20240515-146_CGCT04_M-A-I-R

- **Vente bien communal Aigonnay**

La vente du bien communal du 3, impasse des Epinettes 79370 AIGONNAY, commune d'AIGONDIGNE ayant été acté par les parties, la direction générale a pris contact avec l'office notariale choisie par les acquéreurs. Pour la commune, les pièces ont été transmises. Le bornage de la parcelle sera réalisé par le cabinet de géomètre METAIS.

- **Engagements pris par délégation**

Type	Ordre	Exer.	Objet	Montant initial	Reste
Devis	125	2022	MO CTM extension Thor	4614,29	4614,29
Devis	67	2023	Membrane bitume cantine Aigonnay	15550,82	15550,82

Devis	73	2023	Enfouissement rue Fief Naudin	16729,5	16729,5
Devis	78	2023	Bornage espace Nature Mougou	3604,32	3604,32
Devis	99	2023	EP T2 LED Montailon La Croix Pillet	26696,02	26696,02
Devis	102	2023	Plan topo gouffre de Jadre	2929,2	2929,2
Devis	105	2023	Toiture Multi-Services	11509,95	11509,95
Devis	106	2023	Entretien haie champêtres René Gaillard	5718,5	-2450,79
Devis	109	2023	Analyse terrain salle sports	2400	2400
Devis	114	2023	Réparation° fuite toit Mairie Thorigné	4860	4860
Devis	2	2024	Fauteuil ergonomique	3328,85	3328,85
Devis	3	2024	Radiateur elec SDF Aigonay x4	3126,35	3126,35
Devis	8	2024	MO J Bujault Tauché	5350	5350
Devis	9	2024	MO J Bujault Mougou	4250	4250
Devis	10	2024	MO chemin Bas à Fonds clair Mougou	4850	4850
Devis	11	2024	Etude pont rue 3 bois	7440	2160
Devis	15	2024	Elect 15B rue A Dupin	1179,6	1179,6
Devis	31	2024	PC portable HP 250G9 Dir éc Aig	1506,29	1506,29
Devis	34	2024	MO avenant 2 CB1 + aménagement sécu Thorigné	50165,63	50165,63
Devis	35	2024	MO pluciales Chemin des Galupes SB	2850	2850
Devis	40	2024	Elagage 24 rue Babelottes	1706,4	1706,4
Devis	41	2024	AMO et AMU grands projets	15540	15540
Devis	42	2024	Intervention musicale tps scol Moug	1902	1902
Devis	43	2024	Création clôture assainissement Chaloue	3324,17	3324,17
Devis	44	2024	Evacuation remblais La Junière	1152	1152
Devis	48	2024	Réfection Toit terrasse Ec SB	4783,2	4783,2
Devis	49	2024	Réparation° freins Tracteur Valtra	2676,5	2676,5
Devis	50	2024	Tondeuse hydrostatique Grillo MD22N	9695	9695
Devis	53	2024	MO CB4	16928,16	16928,16

- **Animations à venir**
- **« Salon des savoirs faire »**

Madame le maire remercie Madame Lysiane LECULLIER pour son investissement et son dynamisme.

- **Dispositif « Argent de poche »**

Madame le maire souhaite que les associations soient également sollicitées pour recevoir des jeunes dans le cadre de ce dispositif de travail saisonnier pour les jeunes de la commune.

- **« Eurochestries »**

- **Agenda**

- ✓ 02 mai 2024 : Bureau communautaire
- ✓ 04 mai 2024 : Conférence des maires
- ✓ 14 mai 2024 : Bureau Municipal
- ✓ 18 mai 2024 : Conférence des maires et adjoints Aigondigné
- ✓ 28 mai 2024 : Conseil Municipal
- ✓ 4 juin 2024 : Commission RH
- 13 juin 2024 : Comité Social Territorial
- ✓ 20 juin 2024 : Pot Elus / Agents

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le maire lève la séance à 22h05